



**A COMPLETER EN MAJUSCULES SVP**

NOM - PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL - COMMUNE : .....

DATE DE NAISSANCE : .....TELEPHONE : .....

MAIL : .....

Déjà adhérent en 2024 : Oui  Non  Commune d'adhésion :

Activités	Jour	Horaires	Nom Prénom	Date de naissance	Tarif Commune	Tarif hors commune	Qté	Montant
Cardio Boxing	Vendredi	20h-21h			160 €	170 €		
Cardio Fitness	Mardi	20h – 21h15			150 €	160 €		
Etirements/ Stretching	Mardi	19h-20h			110 €	120 €		
	Jeudi	16h45-17h45			110 €	120 €		
	Vendredi	19h-20 h			110 €	120 €		
Renforcement musculaire (T.A.F.)	Jeudi	19h-20h			110 €	120 €		
	Jeudi	20h-21h			110 €	120 €		
Tai Chi Chuan	Mardi	9h45-10h45			160 €	170 €		
Qi Gong	Mercredi	19h-20h			160 €	170 €		
TaiChi+Qi Gong : 2 cours = 250 € / 260 €								
Yoga	Lundi	9h45-10h45			140 €	150 €		
	Lundi	11h-12h			140 €	150 €		
	jeudi	17h45-18h45			140 €	150 €		
	jeudi	19h-20h			140 €	150 €		
Yoga flow	Mercredi	20h-21h30			160 €	170 €		
Sophrologie	Mardi	18h30-19h30			160 €	170 €		
Pilâtes	Lundi	19h30-20h30			120 €	130 €		
	Lundi	20h30-21h30			120 €	130 €		
	Mardi	19h-20 h			120 €	130 €		
	Mardi	20h – 21 h			120 €	130 €		
	Mercredi	17h00-18h00			120 €	130 €		
	Jeudi	17h45-18h45			120 €	130 €		
	Vendredi	20h-21h			120 €	130 €		
Marche nordique	Mercredi et /ou Samedi	15h00-16h30 10h45-12h15			120 €	130 €		
Couture	Mercredi	20h30-22h30			50 €	60 €		
Réductions : 20 € pour 2 activités / 45 € pour 3 activités et plus 20 € pour les étudiants					<b>Total</b>			
					<b>Net à payer</b>			

## REGLEMENT FINANCIER DES ACTIVITES

L'association de Chaingy fonctionne exclusivement avec le temps offert par ses bénévoles. Les chèques d'adhésion seront collectés au moment des inscriptions. Ils seront encaissés en janvier.

**Merci de faire un chèque séparé pour la carte Familles Rurales**

	BANQUE	Nom de l'émetteur	Espèces	Montant
Carte 2025				22€
Je suis adhérent(e) dans la commune de :				

Les activités peuvent être réglées en **3 chèques à l'ordre de FAMILLES RURALES CHAINGY** : Les encaissements auront lieu en novembre, février, mai. Si le règlement se fait en un seul chèque, celui-ci sera encaissé en novembre.

Règlements activités	BANQUE	Nom de l'émetteur	Montant
Chèque 1			
Chèque 2			
Chèque 3			
Espèces			

## REGLES DE BON FONCTIONNEMENT

**◆ Coordonnées de la ou des personnes à joindre en cas d'urgence pendant le cours :** .....

Pour toute communication, utilisez l'adresse : [association-familles-rurales-chaingy@outlook.fr](mailto:association-familles-rurales-chaingy@outlook.fr)

- ◆ Une attitude respectueuse est demandée aux pratiquants, vis-à-vis des professeurs, des autres pratiquants, du local mis à disposition et du matériel.
- ◆ Les cours sont assurés hors vacances scolaires et se terminent au 30 juin.
- ◆ Le nombre de places étant limité dans chaque section, les inscriptions seront validées dans l'ordre d'arrivée. Priorité étant donnée aux habitants de Chaingy. Seuls les dossiers complets permettront d'enregistrer l'inscription :
  - Bulletin d'inscription rempli et signé recto-verso
  - Règlements séparés pour la carte et cotisations aux activités
  - Attestation sur l'honneur remplie et signée.
- ◆ Si un cours ne totalise pas un nombre suffisant d'inscrits, il pourra être supprimé. Les participants seront informés et remboursés au prorata des cours non assurés.
- ◆ L'association Familles Rurales de Chaingy, dans le cadre de sa communication, peut-être amenée à utiliser les photos prises au cours des activités.

Je soussigné(e)....., titulaire de la carte Familles Rurales pour tous les membres de la famille (inscrire les 2 noms si besoin) : .....

Autorise  N'autorise pas  l'utilisation et la diffusion (Echos de Chaingy, La République du Centre, Chaingy.fr,...) des photos concernant ma famille.

**Déclare avoir pris connaissance des règles de bon fonctionnement ci-dessus et les accepter.**

Date :

Signature :